



20171024_ELO_TNA-MutismeAdm
_Nouvelle-demande-explications-blocage-emails
--nouvelles-explications-nature-étendue-problème
(version publique)

L.R.A.R. JT263306248BR

**M. Le Consul Général de France
Consulat Général de France**

Avenida Presidente Antonio Carlos, 58
20020-010 RIO DE JANEIRO, RJ
francais.rio-de-janeiro-fslt@diplomatie.gouv.fr

Nouvelle demande d'explications au sujet du blocage de mes emails, et nouvelles explications au sujet de la nature et de l'étendue du problème

Rio de Janeiro, le 24 octobre 2017

Monsieur le Consul Général de France à Rio de Janeiro

Cette lettre fait suite notamment :

- à ma LRAR du 25/09/17 ([Annexe 1](#))¹ ;
- à ma LRAR du 02/10/17 envoyée au MEAE à Paris ([Annexe 2](#))² ;
- à mon email du 13/10/17 ([Annexe 3](#))³, une demande de partage d'informations adressée à M. Pascal *** qui a été refusé automatiquement par votre système avec le motif "invalid sender"⁴ ;
- et à mon email du 18/10/2017 ([Annexe 4](#)), de demande d'assistance et d'explications au sujet du fait que mes emails me sont automatiquement renvoyés par votre Consulat (autrement dit, que je suis "bloqué"), et que je n'ai pas pu vous envoyer directement, à cause de ce blocage.

¹ Nommée "Nouvelle tentative de communication pour rechercher des solutions au handicap né du Trouble Non-Autistique du Mutisme Administratif Français" adressée à votre Consulat à l'attention prioritairement de "Madame ou Monsieur l'interlocuteur(trice) de l'Administration française pour les Français au Brésil".

² Très diplomatiquement et délicatement nommée "Evocation du besoin et de l'espoir de commentaires à propos du Mutisme Administratif au détriment d'un handicapé français à l'étranger" (pour ne pas indisposer les Personnes Importantes honorant ce Ministère de leur présence, et susceptibles de voir cette lettre).

³ Intitulé "20171013 ELO---ConsulatFranceRio - Dde synchro infos - Fwd: Réponse du Ministère de ***"

⁴ "host smtp.diplomatie.gouv.fr[77.158.88.21] said: 550 Invalid sender, F01 (in reply to MAIL FROM command)"

Je vous adresse la présente depuis d'autres adresses, peut-être non-bloquées, dans l'espoir - comme toujours avec l'Administration française - d'un "sursaut d'humanité et de compréhension".⁵

Et je vous en envoie une copie aussi par LRAR.⁶

Je crois que c'est la première fois de ma vie que mes emails sont bloqués.⁷

Cette manœuvre explicite de rejet illustre mal le concept de la "diplomatie".⁸

L'Etat français semble faire des efforts pour aider des êtres humains dans d'autres pays, mais il s'acharne pendant plus de 15 ans sur un Français handicapé (et finalement exilé) à cause de lui, puis se contente de le bloquer quand les plaintes et demandes de résolution commencent à devenir vraiment trop dérangeantes ??...

C'est bien cela, ou est-ce que je ne vois pas les choses correctement ?

Lorsque j'essaie tout de même de m'habituer au fait que l'Etat français, non content de me faire subir ce que vous savez, a décidé par-dessus le marché de me bloquer (c'est à dire de m'exclure activement par une mesure décidée), cela ne passe pas.

Et c'est parce que je me suis réveillé au milieu de la nuit avec ce problème, que je dois à nouveau tenter d'en savoir plus, de communiquer, de faire quelque chose pour me sortir du cauchemar, toujours un peu plus sombre et incroyable.

Je croyais que l'Etat français assistait ses nationaux, hors des frontières, notamment par le moyen des Consulats.

Est-ce que c'est vrai ?

Il aura donc fallu que je fasse une grève de la faim de deux semaines pour que votre Consulat finisse par accorder une attention suffisante à ma situation, pendant quelques semaines.

Et le MEAE n'a même pas daigné répondre à son propre Consulat, même après plusieurs mois de rappels...

En résumé, un handicapé autiste fuit la France à cause des Supplices étatiques, fait une grève de la faim pour obtenir au moins un interlocuteur, mais ne reçoit que du mépris (puis du blocage)...

Est-ce que c'est "normal" ?

⁵ "Statistiquement", comme avec le loto, j'espère arriver un jour à "tomber sur la bonne personne", de mon vivant.

Normalement, la "bonne personne" qui peut réduire grandement le Supplice des Injustices Titre de Séjour (mon "problème N°1"), c'est le Président de la République (ou le Premier Ministre), puisque le SEPMPH s'en lave les mains.

Mais vu que personne ne veut le déranger, continuons donc à nous irriter tous ensemble, dans l'impuissance et la confusion. Je n'ai hélas aucun moyen de forcer les destinataires par défaut à la lucidité et au courage.

⁶ Je suis désolé mais je ne vois pas comment gérer ce problème de blocage, de mutisme, de communication, voire d'accusations de "harcèlement" à mon encontre (ce qui évidemment est le comble du cynisme, pour moi).

⁷ En plus, le simple blocage technique d'une ou plusieurs adresses email n'est évidemment pas suffisant, et me semble fort peu judicieux - pardon - puisqu'il ne fait qu'aggraver la situation, tout en montrant le mépris que je déplore.

Peut-être devrais-je insister sur le fait que je suis un battant et un résistant, qui ne va certainement pas se décourager par une telle mesure.

Je ne suis pas du tout dans cette mentalité commune d'acceptation générale de l'inacceptable, ce qui est la cause principale de l'aggravation des souffrances du monde.

⁸ J'essaie de comprendre pourquoi, paradoxalement, c'est au Ministère des Affaires Etrangères que les comportements des fonctionnaires sont les plus odieux (*pardon mais je ne trouve pas d'autre mot*). Peut-être que l'obligation d'être particulièrement "diplomate" avec les "puissants" produit une sorte de déséquilibre psychologique entraînant une propension au "défoulement" sur les "faibles" (ce qui expliquerait le mépris actuel, et l'acharnement durant le "Cauchemar Visa 2002-2006") ?

Désolé mais quand ça atteint de telles proportions, je pense qu'on est en droit de chercher à comprendre.

Pouvez-vous me dire pourquoi il y a tant de difficultés dans mon cas ? ⁹

En plus de cela, ma grève de la faim était “diplomatique”. Pour ne pas “offenser” l’Etat, je n’ai pas voulu médiatiser. J’ai été d’une parfaite sagesse et gentillesse dans mon action. Tout cela pour quoi ? Rien ! A part une aggravation de l’écrasement (mutisme, mépris, blocage...), et de l’incommunicabilité, donc du Supplice Administratif et du désespoir. ¹⁰

Je vous ai adressé plusieurs LRAR, qui sont restées “lettres mortes”.

Madame *** - que je remercie pour ses efforts - m’a envoyé un email me disant que je devrais contacter Madame ***, *** de *** du SEPMPH, en me disant que cela devrait répondre à ma recherche d’interlocuteur...

Je lui ai demandé une adresse email, sans succès.

En tant qu’autiste, il m’est difficile de communiquer par téléphone, mais j’ai fini par appeler le numéro qu’elle m’a indiqué, puis par obtenir celui de Secrétariat de Madame ***, auquel j’ai envoyé divers messages, sans jamais obtenir de réponse. ¹¹

J’ai un vrai problème d’assistance sociale, qui est indéniable, et qui ne concerne pas que la question du Supplice en rapport avec les injustices liées au droit au séjour de mon ami.

Il y a d’autres “Supplices” (comme, notamment, celui du Mutisme Administratif - et malheureusement je n’ai pas besoin de fournir d’exemple).

De plus, j’ai demandé conseil récemment (juste avant mon “blocage”) à votre Consulat, au sujet de problèmes de ***, que je ne trouve pas comment résoudre.

Au vu de toutes les demandes d’assistance sociale et d’interlocuteur de l’Etat que j’ai faites depuis plusieurs années, et dont vos services ont reçu quelques copies, au vu de la situation de “torture” que je vis, de l’exil qu’elle a entraîné, et enfin des crises de nerfs (*et, parfois, d’insultes envers cet Etat “tortionnaire” légitimement compréhensibles et “soulageantes”*) en résultant, j’espère que vous comprendrez que ce n’est pas en se débarrassant de moi en m’envoyant à “Madame ***”, sans email, et qui ne répond ni à vous ni à moi, puis en bloquant mes emails, que cela va résoudre les problèmes ou contribuer à diminuer mon calvaire et mon sentiment d’injustice et d’exclusion.

Je crois que c’est même pire puisque la décision de me bloquer, une mesure active, va plus loin que le simple fait “d’ignorer”, déjà insupportable, que je subis depuis plus de vingt ans.

Arrivés à un tel degré, je n’ai même plus les capacités mentales, ni la volonté ou le courage, pour tenter de mesurer l’immensité de l’aberration, de l’injustice, du cynisme, de l’abjection etc. caractérisant une telle situation.

Je souhaite rappeler que les lois françaises et notamment l’article L.246-1 du CASF (dite “loi Chossy”) portent une obligation d’assistance aux personnes handicapées.

⁹ Je pense qu’il est rare que les autres expatriés fassent des grèves de la faim pour être écoutés ou assistés.

¹⁰ A ce stade, les mots “irrité”, “énervé”, “désespéré”, “meurtri”, ne veulent plus rien dire. Ils étaient valables pendant les premières années. Je n’ai même plus les ressources mentales ni la force pour en chercher de plus adaptés.

¹¹ A ce jour, et bien qu’étant handicapé et fondateur d’une association d’autistes, ayant écrit de nombreuses fois au SEPHLE puis au SEPMPH, je n’ai encore jamais seulement vu le papier à en-tête de ce Secrétariat d’Etat censé s’occuper des handicapés et de l’exclusion, c’est-à-dire que ce sont les seuls qui ne nous ont et ne m’ont jamais répondu par lettre. Parfois tout ça finit par ressembler presque à un concours d’injustice et de cynisme.

Si ces obligations ne s'appliquent pas hors des frontières françaises, vos services pourraient au moins m'indiquer comment procéder pour m'en sortir dans les difficultés avec l'Etat français, autrement que via les services français.

Par exemple, si pour faire cesser les Supplices Administratifs Français je devrais plutôt m'adresser aux services brésiliens, ou à d'autres (Europe, ONU, ONGs, tentatives religieuses ou métaphysiques, que sais-je...).

Il me paraît plus judicieux de tenter de régler les problèmes sans les faire déborder inutilement sur des pays qui n'ont rien à voir, car cela ne peut que compliquer les choses, et, en plus, m'exposer à des risques de "représailles" telles que celles que je subis de la part de l'Administration française depuis plus de quinze ans, pour avoir déplu.

Je ne sais pas si les gens lisent les lettres en entier, mais pour conclure je crois utile d'insister sur le fait que toutes les difficultés proviennent du manque de compréhension, des malentendus, des difficultés de communication inévitables entre le monde de l'autisme et le vôtre, et c'est bien pour cela que je tente sans relâche de trouver comment communiquer avec l'Etat, bien qu'il m'ignore, me méprise, et maintenant me bloque. L'absurdité de ce système machinal semble sans limites.

Enfin, j'aimerais souligner le caractère remarquablement humain et salutaire des efforts de compréhension de d'aide de Monsieur Pascal ***, qui a fait ce qu'il fallait pour me comprendre et me croire (*ce qui montre que c'est possible, quand l'Administration se décide enfin à tendre l'oreille*).

Chaque fois que je repense à mes messages révoltés contre l'Administration française, je me dis que j'espère qu'il ne les prend pas pour lui. Je ne supporte pas l'injustice, et il serait atroce que je sois ingrat avec l'une des très rares personnes de ce système qui ait montré une capacité à surmonter la règle de l'inhumanité obligatoire envers les "trop différents pour être aidés", les exclus parmi les exclus, ceux qui souffrent trop pour que le système - dépassé - envisage d'aborder leur cas.

Lorsque les difficultés sont liées au fossé entre autisme et non-autisme, je pourrais contribuer fortement à les réduire, car c'est ma spécialité et j'en suis capable.

Mais face à une Administration française qui ne veut même pas vérifier ni essayer cela, et qui, pire, refuse le dialogue, mes pouvoirs sont évidemment plus que limités.

Vous voudrez peut-être commenter.

En regrettant les désagréments pour vous et la "torture mutique" pour moi, je vous prie d'agréer, Monsieur le Consul Général de France à Rio de Janeiro, l'expression respectueuse de mes salutations beaucoup plus que très écoeurées.

Eric LUCAS

(signature)

P.S.

Juste après avoir rédigé cette lettre, j'avais un rendez-vous avec une assistance sociale spécialisée autisme en France (à distance).

Je crois avoir enfin trouvé un moyen de faire comprendre le fait que mon problème dans le "Supplice de la souffrance due aux injustices relatives au titre de séjour etc." va beaucoup plus loin qu'une simple question de "délivrance de titre de séjour", et que c'est particulièrement irritant de ne jamais parvenir à faire comprendre cela, surtout quand on me parle d'un rendez-vous prévu pour mon ami à la préfecture, en supposant que ceci devrait régler ou calmer la souffrance, alors que cela ne règle pas du tout les injustices (15 ans) et que c'est juste une prolongation des démarches, autrement dit du calvaire injuste.

En effet, lors de notre entretien précédent, je m'étais énervé très fortement à un moment où sa collègue a utilisé une méthode (*du type "c'est pas nous, c'est eux"*) qui m'a replongé instantanément dans la mauvaise foi de l'hôpital psychiatrique en 1995. Cela m'a mis dans une colère brève mais très forte. Cela montre que la souffrance et le problème de l'injustice sont toujours présents.

Elle a bien compris cela, et en fait il s'agit d'une sorte de "stress post traumatique" qui pour moi est bien plus fort qu'un simple "stress", et qui s'apparente plutôt à une sorte de "torture" (involontaire - enfin, je l'espère).

Ensuite, je lui ai dit que si elle pouvait comprendre, en revanche les administrations qui ne savent pas tout ça et qui ne sont pas sensibilisées à l'autisme ne peuvent qu'être irritées par certains aspects de ma communication (*en citant justement le MEAE - lequel - pardon - ne semble pas avoir besoin de beaucoup pour se sentir offensé*).

Il m'est apparu qu'on pouvait faire un parallèle entre la situation du "Cauchemar Hospitalisation d'Office" d'il y a 23 ans, et celle du "Cauchemar Titre de Séjour" actuelle.

En effet, je me tue à expliquer que ce qui me fait souffrir, c'est l'**INJUSTICE** liée à ces situations, et le **maintien conscient et désormais ostensible de cette injustice**.

(Peut-être qu'il faut être autiste pour comprendre et ressentir cela aussi profondément ??)

Ainsi, dans le cas cette "H.O." (Hospitalisation d'Office) arbitraire, abusive et erronée, j'ai été libéré de l'hôpital en 1995, et pourtant j'en souffre toujours (*notamment du refus de l'Etat de reconnaître ses torts, ce qui me condamne à être "le fautif" dans l'affaire, ce qui revient également à condamner l'autisme et à glorifier l'erreur médicale française généralisée à propos d'autisme*).

Ma petite "éruption" de quelques secondes avec l'assistante sociale, toutes mes tentatives désespérées (lettres etc.) depuis plus de 22 ans, mais aussi l'influence du "Supplice Absences de Justifications H.O." sur le "Supplice Injustices Titre de Séjour" (*accentuation des ressentis de l'injustice, de l'arbitraire, de "l'interminabilité", du mutisme et du mépris administratifs, etc.*), ces exemples montrent à quel point "la France" me fait souffrir sans vouloir le savoir, et à quel point il importe de trouver des solutions.

Et cela montre que le fait de régler une situation concrète n'enlève pas beaucoup de la souffrance due à l'injustice.

Par exemple, le fait de m'avoir libéré de l'hôpital, sans justifications, excuses ni quoi que ce soit, presque comme un rebut et par condescendance, n'est manifestement pas suffisant.

Eh bien, il en va de même pour l'injustice "Titre de Séjour". Je me demande bien en quoi une délivrance de carte de séjour de 10 ans, ou même une naturalisation, pourrait supprimer les injustices d'un

coup de baguette magique. Ce serait déjà la moindre des choses pour mettre fin au calvaire de l'attente et de l'arbitraire qui dure depuis plus de 15 ans, et ce serait très utile, certes, mais la question de l'injustice de tout l'ensemble (15 ans), ressentie par mon ami et par moi-même, ne serait pas supprimée pour autant.

Je suppose qu'il faudrait pour cela que l'Etat reconnaisse au moins ses torts, ce qui nous permettrait d'éviter de vivre pendant plusieurs décennies en étant officiellement "coupables", alors que nous n'avons rien fait de mal ni rien demandé de tout ce cauchemar. C'est insupportable. ¹²

Par ailleurs, j'ai dit à l'assistante sociale que je ne trouve pas comment me faire aider, du fait que je ne vis dans aucun département français, et elle m'a dit que peut-être des associations d'expatriés auraient des idées. Encore une fois, je pense que le Consulat pourrait et devrait me conseiller.

Le fait de n'avoir ni interlocuteur étatique ni assistance rend les choses impossibles pour moi.

Evidemment, il y a une certaine logique au fait que l'Etat, mon "tortionnaire-malgré-lui", ait du mal à m'aider, mais alors dois-je m'adresser aux autres pays ? Ceux-ci ont eux-mêmes d'autres problèmes, et ont du mal à croire que la France puisse brimer à ce point ses ressortissants, de surcroît handicapés.

En plus, je sais très bien que si je commence à faire déborder le problème en dehors des limites de la France (ce qui serait facile, et plutôt "intéressant" pour le public), assurément la France va me le faire payer. Il n'y a pas de limites à l'abjection du système, à part la mort du "dérangeant", le plus souvent par suicide, et parfois avec l'aide publique. ¹³

Merci pour votre lecture éventuelle, et désolé si mes plaintes et demandes agacent les Nobles Elites Supérieures de votre Ministère (ou vous-même si vous en êtes).

¹² Si, depuis quelques années, mon ami ou moi-même faisons parfois "n'importe quoi", c'est bien compréhensible, pour ne pas se suicider, et parce que les limites de la décence ont été pulvérisées depuis bien longtemps, disons depuis 2002-2004 puis avril 2014 (*ignorance, zèle déplacé, brutalité et petites préfectures*).

¹³ (Cf. - par exemple - la mort "accidentelle" de Coluche : voir la vidéo du premier reportage TV, vite supprimé, montrant clairement, au lieu des fameux "virages" et de l'absence de casque de la version officielle, une grande ligne droite, l'évidence du coup de volant délibéré du camion, le casque détruit, le champ sans véritable accès, juste à cet endroit, pour y "livrer des gravats", etc. (rien de plausible) - Heureusement, je n'en mérite pas tant, pour l'instant.)

ANNEXE 1

*Lettre Recommandée AR, aux bons soins du Consulat de France à Rio de Janeiro,
à bien vouloir transmettre à :*

1- Mme ou M. l'interlocuteur(trice) de l'Administration française pour les Français au Brésil (MEAE) ;

2- Madame la Secrétaire d'Etat aux Personnes Handicapées (SEPMPH) ;

3- Mme ou M. le Responsable du Comité Interministériel du Handicap (CIH) ;

4- Monsieur le Premier Ministre (PM) ;

5- Monsieur le Président de la République (PR) ;

6- Madame la Ministre de la Justice (MJ) ;

7- Madame la Ministre de la Solidarité et de la Santé (MSS) ;

8- Monsieur le Ministre de l'Action et des Comptes Publics (MACP) ;

9- Mme ou M. Enigme Non-Autistique / 'Je ne sais pas qui'... (interlocuteur de l'Etat, approprié, compétent et responsable – si ça existe).

(Motif : Les L.R. ont plus de chances de produire des réponses, mais je n'ai pas les moyens financiers pour envoyer de nombreuses L.R., surtout internationales - Merci)

Nouvelle tentative de communication pour rechercher des solutions au handicap né du Trouble Non-Autistique du Mutisme Administratif Français

Rio de Janeiro, le 25 septembre 2017

Madame ou Monsieur l'interlocuteur(trice) de l'Administration française pour les Français au Brésil,
Madame la Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre chargée des Personnes Handicapées,
Madame ou Monsieur le(la) Responsable du Comité Interministériel du Handicap,
Monsieur le Premier Ministre,
Monsieur le Président de la République,
Madame la Ministre de la Justice,
Madame la Ministre de la Solidarité et de la Santé,
Monsieur le Ministre de l'Action et des Comptes publics,
Madame ou Monsieur Enigme Non-Autistique,

Je suis un "autiste Asperger"¹⁴ handicapé par ce que je nomme les "Troubles Non-Autistiques" et tout particulièrement celui que j'appelle maintenant le "Mutisme Administratif Français"¹⁵.

C'est avec la plus grande perplexité que je tente à nouveau de "communiquer" avec l'Administration française par cette lettre adressée aux responsables présumés (dont vous), dans l'espoir d'augmenter le nombre d'indices que j'ai cru pouvoir deviner lors de mes dernières décennies de recherches.

¹⁴ (Selon les conceptions et terminologies non-autistiques actuelles)

¹⁵ Et, précédemment, surtout lors des deux dernières décennies, le "NGARA" (Non-Gérabilité des Absences de Réponse de l'Administration).

Je n'ai jamais pu trouver comment il serait possible de parvenir à diminuer mes souffrances psycho-administratives personnelles dues à l'Administration française, sans au moins une sorte de dialogue :

- par exemple pour que j'explique et dissipe les malentendus dont je suis victime,
- ou au moins pour que les autorités m'indiquent - en répondant à mes questions - quelles sont mes erreurs ou comment est-ce que je devrais procéder pour réduire tout ce cauchemar administratif.¹⁶

On m'a dit que si je donnais trop d'explications ou détails, cela devient trop compliqué ou trop long pour les destinataires¹⁷, par conséquent je vais m'en abstenir et nous allons tous y gagner, au moins en temps.

Mais il y a une autre raison qui m'amène à rester imprécis : mes recherches en matière de tentatives de communication avec la bureaucratie française ont mis en évidence la particularité suivante, d'une importance considérable puisque le fait de l'ignorer a toujours transformé mes tentatives en échecs :

- Dans les rarissimes cas où le destinataire fait l'effort¹⁸ d'émettre une réponse, il commence systématiquement par me demander de donner des exemples des dossiers administratifs au sujet desquels je déplore l'absence de réponses ;
- Je peux comprendre ce réflexe, mais le problème c'est que quand - naïvement et avec ma gentillesse naturelle - je réponds en donnant des exemples, aussitôt (par automatisme non-autistique, je suppose) :
 - o Ma demande (relative au problème "NGARA" ou "Mutisme Administratif") est dirigée vers le ministère ou service censé être le moins inadapté pour gérer le dossier donné en exemple (ce qui a pour effet de "débarrasser" le premier destinataire, qui croit devoir ne plus me répondre) ;

¹⁶ Si vous êtes encore en train de lire cette lettre, j'aimerais pouvoir en dresser ici le contexte général :

- L'autisme n'est pas pris en compte correctement par le système socio-administratif français (et si vous ne me croyez pas, demandez-moi (si vous répondez...) et je pourrai le montrer facilement) ;
- Il en résulte des difficultés particulières pour les autistes, dont la (sur)vie, dans ces conditions, s'apparente le plus souvent à un calvaire ;
- Ces difficultés pourraient être largement réduites grâce aux concepts "d'accessibilité universelle" et "d'aménagements raisonnables" (cf. CDPH ONU et autres textes) ;
- Ces concepts ne peuvent pas être mis en œuvre efficacement sans une bonne compréhension de l'autisme ;
- Les détenteurs du savoir "officiel" sur l'autisme sont les médecins, parce que l'autisme est considéré comme une maladie, ce qui est une erreur fondamentale qui explique pourquoi rien n'avance vraiment en matière d'autisme, surtout en France ;
- Seul un dialogue honnête et respectueux avec les autistes peut permettre les efforts de bonne volonté et de bonne foi, de la part des services publics, pour appliquer réellement et concrètement les mesures que ceux-ci annoncent vouloir activer en faveur des personnes handicapées (et notamment les autistes) pour amoindrir leurs souffrances sociales ;
- Ce dialogue est très difficile, d'une part à cause du peu d'entrain de la plupart des autistes pour entrer en communication avec autrui, mais aussi à cause :
 - o De la réticence générale des pouvoirs publics pour dialoguer avec nous ;
 - o Des limitations intellectuelles de trop nombreux interlocuteurs publics ;
 - o Des incapacités fonctionnelles d'un système administratif archaïque et prévu pour "gérer des masses" au détriment des exceptions humaines ;
 - o De toutes sortes de "Troubles Non-Autistiques" (*selon ma propre terminologie*) (trop nombreux pour être détaillés ici) rendant la communication et la compréhension extrêmement difficiles
 - o (Sans parler, bien sûr, du problème du "Lobby Médico-Social" français, de la mauvaise grâce des fonctionnaires facilement "offensables", etc.)

¹⁷ On m'a même dit que, à cause de leur longueur, mes lettres étaient "impossibles à lire". Pourtant, il m'est possible de les écrire. Or, il est plus beaucoup plus facile de lire que d'écrire. Dès lors : quid ? Mystère non-autistique...

¹⁸ (pour ne pas écrire "daigne")

- Si le second destinataire répond, il ne va pas du tout traiter la question du "Mutisme Administratif" (qui, théoriquement, dépasse ses attributions), mais il va éventuellement me parler du problème cité en exemple :
 - De ce fait, mon souci initial ("comment faire pour diminuer les absences de réponses") est totalement perdu dans la manœuvre¹⁹ ;
 - Et par-dessus le marché, de toutes façons les vagues tentatives pour comprendre et régler le "dossier concret" vont vite s'enliser et fatiguer ou agacer le fonctionnaire (peu habitué aux difficultés et aux cas particuliers²⁰), ce qui va invariablement se conclure par... une absence de réponse...
 - En plus de cela, souvent on me dit qu'il y a des choses que je serais censé deviner, comme par exemple :
 - "si on ne te répond pas, cela signifie que l'interlocuteur n'est pas le bon" ;
 - "si on ne te répond pas, cela signifie qu'ils ne peuvent pas répondre" ;
 - "si on ne te répond pas, cela signifie qu'ils ne veulent pas répondre"
 - "si on ne te répond pas, c'est parce que ta lettre n'est pas assez claire" ;
 - "si on ne te répond pas, c'est parce que ta lettre est trop longue" ;
 - "si on ne te répond pas, c'est parce que ta lettre n'a pas les formulations standard" ;
 - "si on ne te répond pas, c'est parce que tu parles de plusieurs sujets différents" ;
 - "si on ne te répond pas, c'est parce qu'ils ne peuvent pas comprendre ce que tu leur racontes" ;
 - "si on ne te répond pas, c'est parce que c'est trop compliqué pour eux, et que les fonctionnaires sont facilement +désarçonnables²¹+ " ;
 - "si on ne te répond pas, c'est parce que tu leur a trop écrit : pour eux, ça ressemble à du harcèlement (même si tu écrivais pour des sujets différents, et même si tes lettres étaient le plus souvent des rappels dûs aux non-réponses)" ;
 - "si on ne te répond pas, c'est parce que tu n'es pas assez respectueux" ;
 - "si on ne te répond pas, c'est parce que là tu les insultes carrément" ;
 - "si on ne te répond pas, c'est parce que tu dis des choses vraies qu'ils ne peuvent pas reconnaître ou commenter" ;
 - "si on ne te répond pas, c'est parce que tu as vexé ou déplu"
 - Etc.

Mon problème avec tout ça, c'est que moi je ne peux pas m'adonner à la divination non-autistique, car je souffre quotidiennement des amalgames et malentendus qui en résultent.

Aussi, pour tenter "d'avancer" dans toutes mes difficultés avec l'Administration française²², je suis bien obligé de "mettre les mains dans le moteur", pour aider les fonctionnaires à statuer de manière moins injuste, en comprenant un peu moins mal ce qui se passe.

¹⁹ Naturellement, tous ces errements résultent essentiellement de divers Troubles Non-Autistiques, notamment ceux de la catégorie "amalgame et approximation".

(La mauvaise foi et la mauvaise volonté bureaucratiques ne sont pas toujours en cause, à ce stade initial des tentatives de dialogue, c'est-à-dire lors des deux ou trois premiers échanges. Ensuite, les crispations viennent tout compliquer et bloquer.)

²⁰ (surtout lorsque les difficultés proviennent de ce que je nomme "absence de Prise en Compte Correcte de l'Autisme par le Système Socio-Administratif (PECCASSA)")

²¹ (Ce n'est pas de moi...)

²² (qui, en gros, me pourrit la vie)

Sauf qu'il est impossible, pour moi, de faire comprendre les choses sans dialogue.

Manifestement, mes explications-monologues (comme cette lettre) ne suffisent pas, et j'ai remarqué qu'avec une vraie communication bi-directionnelle, c'est souvent presque "magique", et les difficultés s'évanouissent, dès que l'autorité adverse parvient enfin à "percuter".

A défaut, on reste dans le "dialogue de sourds", "pot de terre contre pot de fer", et au bout de toutes ces années, ce fait de "me faire tourner en bourrique", face à des "murs", est devenu un réel supplice, d'autant plus cruel que la considération et les efforts légitimement attendus par un handicapé sont quasiment inexistant²³, ce qui aggrave encore l'aberration, l'injustice et la tromperie administratives françaises que je ressens et qui me tourmentent.

Je me rends compte que ma lettre est encore "trop longue" et que "personne ne va la lire"...

Je ne sais vraiment pas comment faire pour me faire comprendre sans m'expliquer.

Je vais donc essayer d'abréger, en reportant ici - en vrac et en mode brouillon - quelques notes sur des points dont je voulais parler²⁴ :

- Paradoxe s'adresser à des gens qui ne répondent pas pour leur demander comment obtenir réponses
- Seuls pbms que je ne peux pas régler seul : adm fr
- Pbm de la loi du plus fort (majorité "normale") - exclusion
- Art. 15 DDH 1789²⁵ - on peut passer par députés - mais répondent pas non plus
- Peut-être questions non adaptées aux possibilités intellectuelles ou aux capacités des services (→ "questions non adaptées aux réponses (possibles)")
- Pour certains sujets (exemple supplice adm, ou droit meilleur état santé mentale) je ne trouve pas à qui m'adresser pour savoir comment obtenir un interlocuteur - mais les adm que je consulte ne me répondent pas, ce qui rend très difficile cette sorte d'enquête
- Rares réponses ne correspondent pas aux questions
- Mur de mutisme et d'exclusion
- On passe évidemment sur les AS classiques ne pouvant pas tenir compte de l'autisme (CCAS, MDPH...).
- SAVS TED : quid ? (voir échanges à la fin des annexes)
- Grève faim juin 2017 pour obtenir interlocuteur : résultat : pas d'interlocuteur ni de réponse concrète du ministère approché ! (MEAE)

En vous priant de pardonner les maladresses et en regrettant toutes ces contrariétés et souffrances, je vous prie, Madame ou Monsieur le haut responsable présumé, de croire à l'assurance de ma considération désabusée et d'agrèer l'expression de mes défectueuses salutations.

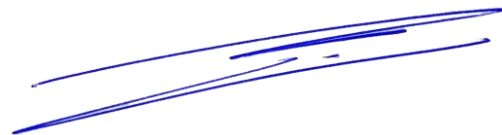
²³ (voire parfois foulés aux pieds, surtout quand il s'agit de "ministères souverains", comme celui des affaires étrangères, qui se moque bien des autistes – ou encore le ministère de l'intérieur, ou de la "justice", guère mieux)

²⁴ Après tout, ce n'est pas si important si c'est mal écrit, puisque les gens ne lisent pas, et puisque même quand ils lisent, ils ne répondent pas...

²⁵ "La Société a le droit de demander compte à tout Agent public de son administration."

Humain authentique dans un monde d'hommes automatiques vagues,
votre bien désobligé,

Eric LUCAS



8 ANNEXES : *(je ne rappelle pas ces annexes dans la lettre du 24/10/17 : trop coûteux, trop de gaspillage, lettres même pas lues, etc.)*

En annexes, quelques exemples sélectionnés parmi mes très nombreuses tentatives concentrées sur la "NGARA" (au moins 200 depuis le début des années 2000), toutes plus ou moins maladroites, et toutes vaines. En vrac, vu que de toute façon personne ne lira.

Je n'ai pas mis les plus récentes car il y en a trop et je suis fatigué.

(J'ai cru que suite à mon diagnostic officiel d'autiste je serais enfin soulagé de toute cette chienlit, que je recevrais une aide, mais non : je suis toujours obligé de traîner ce boulet seul.

Désolé pour tout, et de toujours ennuyer en essayant de me défendre et de m'en sortir, sans respecter suffisamment le côté tranquille de la vie des fonctionnaires, sans être suffisamment "normal" pour connaître cette tranquillité.)

ANNEXE 2

Evocation du besoin et de l'espoir de commentaires à propos du Mutisme Administratif au détriment d'un handicapé français à l'étranger

Précision importante :

- L'objet de **cette lettre concerne un problème de Mutisme Administratif** au détriment d'un "Français de l'étranger" handicapé ;
- Cette lettre précise n'a **PAS** pour objet la question précise du "Cauchemar Visa" de 4 ans généré par Vos soins, ni le calvaire et les blessures en résultant (toujours en cours), car ces sujets sont traités séparément.

Remarque :

La rédaction et l'envoi de cette lettre directement au MEAE à Paris résulte de l'absence de réponse du Consulat de France à Rio de Janeiro, lorsque je leur demande si oui ou non ils comptent Vous transmettre ma lettre du 25/09/2017 intitulée " 20170925_ELO_TNA-FR-SuppliqueInjusticesTitreSéjour-CauchemarVisa---MAE_DdeJustifications" "

Son Excellence Monsieur le Ministre de l'Europe et des Affaires Etrangères

Monsieur le Ministre, Excellence,

J'ai l'honneur de solliciter Votre meilleure attention au sujet de ma situation.

Je suis un autiste Asperger, dûment reconnu comme handicapé par la CADPH (** et **).

Je suis actuellement officiellement demandeur d'asile au Brésil, ayant fui la France après tant d'années d'injustices et de souffrances administratives inutiles, interminables, insupportables, et insensées.

Mon supplice est dû en grande partie au "Cauchemar Visa" généré par les soins de Votre Ministère, de 2002 à 2006. Cette profonde blessure ne peut pas être refermée en l'absence d'explications et de justifications. Elle fait l'objet d'une autre lettre. (*En tant qu'autiste, il est nécessaire pour moi de distinguer et de séparer ce sujet, du sujet du "Mutisme Administratif", objet de la présente.*)

Désormais "Français de l'étranger", j'ai naturellement pris attache avec le Consulat de France à Rio de Janeiro, afin de tenter d'établir une communication avec cette Administration française qui me martyrise depuis si longtemps (comme les autres autistes), dans le but de dialoguer et de diminuer les errements.

Après de nombreuses tentatives avec ce Consulat et avec le reste de l'Administration en France, invariablement et désespérément vaines, j'ai fini par faire une grève de la faim "diplomatique" (sans médiatisation) de deux semaines en juin 2017, dans le but d'obtenir au moins un interlocuteur de l'Etat.

Mais même après plusieurs mois d'attente, fin septembre 2017, nous (Votre Consulat et moi-même) nous heurtons au problème récurrent classique du Mutisme Administratif, ici de la part de Votre Ministère.

Je comprends qu'il est très difficile de percevoir l'incidence de l'autisme dans ces dossiers, mais je peux expliquer et démontrer à quel point l'autisme est fondamental ici, et pourquoi l'absurdité perdure, en

l'absence de prise en compte de ce facteur. Ce qui évidemment nécessite un dialogue, d'où mes efforts monumentaux pour enfin discuter avec "quelqu'un", ce qui implique fatalement la présence d'au moins un "interlocuteur de l'Etat". Faute de quoi la situation est sans espoir, et le supplice, à vie. C'est une évidence.

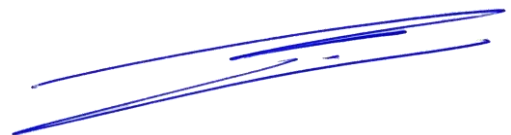
Aussi, compte-tenu :

- des 15 ans de souffrances communes injustes trouvant leur origine dans une décision inique et illogique de l'un de vos Consulats (*qui avait délivré sans problème un visa l'année précédente pour le même dossier de mon ami soutien de vie - le seul que j'avais pu trouver en 30 ans de recherches, et dont l'Etat français a partiellement détruit la vie*) ;
- du fait que je suis handicapé et que je souffre précisément à cause des Troubles Non-Autistiques de la Communication (principalement, Administrative);
- du mépris, notamment par Vos services, de toutes mes très nombreuses lettres d'explications et de supplications, pendant les 4 ans du "Cauchemar Visa" (toujours vivace) ;
- du mépris, à nouveau, toujours par Vos services, de ma récente grève de la faim effectuée dans l'espoir de "réveiller" l'Administration et d'obtenir un début de compréhension et de clémence afin d'imaginer une possible réduction de mon supplice injuste, absurde et immérité ;
- des tentatives de la France pour ~~laisser penser~~ montrer que notre pays défend les Droits de l'Homme, les faibles et les opprimés un peu partout dans le monde, et donc, en toute logique, même s'ils sont français,

je me demandais si, au vu de ces considérations, Vous auriez peut-être la possibilité d'envisager d'apporter des commentaires concernant précisément le Mutisme Administratif émanant de Vos services. (Je n'ose plus demander une réponse, mais elle serait bienvenue, et – surtout - nécessaire.)

Dans l'espoir que Vous puissiez accepter de pardonner les éventuels aspects désagréables ou inadaptés qui pourraient subsister dans cette lettre malgré mes efforts raisonnables, de même que mes crises de nerfs et souffrances, je Vous prie, Monsieur le Ministre de l'Europe et des Affaires Etrangères, d'agréer l'expression de mes salutations et de mes excuses écœurées, ainsi que de croire à l'assurance de ma parfaite considération.

Eric LUCAS



ANNEXE 3

De : Eric LUCAS <***@ericlucas.org>

Date : 13 octobre 2017 à 12:10

Objet : 20171023 ELO---ConsulatFranceRio - Dde synchro infos - Fwd: Réponse du Ministère de ***

À : pascal.***@diplomatie.gouv.fr

Cc : ***@diplomatie.gouv.fr, sec.***@pm.gouv.fr, ***

(Dans l'espoir d'une communication entre toutes les personnes en copie. Merci.)

Cher Monsieur Pascal ***

Je tiens à vous remercier pour tous vos efforts pour comprendre et pour aider.

Vous en avez fait dix fois plus, en un ou deux mois, que tout le reste de l'Administration en dix ans (je parle ici des actions intelligentes et positives, pas de l'acharnement obtus).

Je suis désolé pour certains de mes messages très fâchés contre l'Administration en général, qui ne visaient jamais votre Consulat (ou alors, si c'est arrivé, ce sont juste quelques "éclaboussures collatérales" involontaires et bien regrettables).

Quand je suis obligé d'écrire (ou de dire, ou de crier) ces messages, cela m'aide aussi à supporter ma souffrance, laquelle est alors telle qu'on ne peut espérer des écrits "délicats" ou "adaptés".

J'ai écrit directement à Madame *** au Ministère de ***.

Elle m'a répondu (ce qui montre que mes efforts de communication et mes lettres peuvent servir et ne sont pas du harcèlement).

Mais elle laisse l'affaire au niveau des préfectures.

J'ai déjà expliqué que les préfectures n'ont pas les capacités, ni pour comprendre la situation, ni, surtout, pour reconnaître leurs erreurs.

Si on en est là aujourd'hui, c'est principalement à cause des errements de la Pref *** et de la Pref ***. Certainement involontaires, mais résultant de leur manque de discernement, de recul, de connaissances, et d'autres choses encore.

Je vous ai dit qu'il était vain d'attendre de l'aide du Ministère des Affaires Etrangères, car, de la même manière, celui-ci ne voudra pas reconnaître sa responsabilité dans notre "cauchemar visa" et donc il ne peut que "faire le mort".

Ce qui explique pourquoi il ne vous a pas répondu.

C'est un peu pareil avec les préfectures, qui peuvent même s'agacer de toutes mes démarches (comme ce fut le cas avec votre ministère à l'époque du visa), au lieu de tenter honnêtement et humblement de comprendre (comme vous l'avez fait personnellement).

Dans ces conditions, et vu que vous avez recueilli directement mes explications, il me semble qu'il serait hautement utile si vous aviez la possibilité de contacter Madame *** pour lui donner un éclairage plus réaliste.

En plus, vous avez sans doute pu mesurer que votre vision initiale de l'affaire (fin 2016) ne correspondait que très peu à la réalité, ce qui est bien normal dans un cas aussi peu commun.

Je pense qu'il en est de même pour tous les gens qui se penchent sur ce dossier, et qu'en l'absence de "connexion humaine" ils ne peuvent que manipuler des concepts administratifs dérisoirement insuffisants pour comprendre la situation.

J'ai réussi à contacter la secrétaire de Mme *** au SEPMPH, mais celle-ci ne m'a jamais répondu. Je ne peux donc que déplorer l'absence totale de collaboration du service qui est le plus approprié pour mon problème, d'autant plus qu'il semble exempt de responsabilité dans nos souffrances (sauf si on excepte le manque de soutien pour mon association).

Mais je ne suis plus à une infamie près (surtout dans le domaine de l'autisme, où presque personne ne comprend rien et presque personne - en France ! - ne daigne écouter mes explications (à l'exception de Mme *** de l'ANESM)).

Je suis très fatigué par tout ce supplice et toutes ces démarches.

Tout ça est débile et écoeurant.

Si j'étais une femme ou si mon ami était une femme, tout ça serait fini depuis plus de dix ans.

Vu que cette affaire est "jugée" par des personnes qui n'ont pas les "outils" et les éléments suffisants, il me semble que votre collaboration, et la collaboration de tous, est nécessaire pour s'en sortir avec un minimum de décence.

J'apprécierais de recevoir une réponse.

Je vous prie d'agréer, cher Monsieur, l'expression de mes salutations respectueuses.

Eric LUCAS

Supplicié Administratif Français

--

Eric LUCAS

Autiste à haut potentiel altruiste

Défenseur international des autistes - Expert en autismologie

Fondateur de AutisticAlliance.org, Autistan.org, et WNLDO.org

Rescapé de la psychiatrie française

Supplicié administratif français depuis 1994

Demandeur d'asile au Brésil depuis 2017

EricLucas.org

ANNEXE 4

De : **Eric LUCAS** <***@ericlucas.org>

Date : 18 octobre 2017 à 10:25

Objet : 20171018 ELO-TNA-MutismeAdm Demande d'explications au sujet du blocage de mes emails, et de l'absence de réponses à mes LRAR, par le Consulat (Mutisme, Mépris, voire Archarnement Administratif)

À : sec.***@pm.gouv.fr, ***@***.gouv.fr>, ***@pm.gouv.fr, ***

Madame, Monsieur

Je demande une traduction-adaptation de cet email et de mes démarches pour qu'on ne me bloque pas sous prétexte de "harcèlement" ou autre.

Je vous demande de **me dire à qui je peux envoyer cet email.**

Je demande une **assistance pour le sujet cité en titre.**

Je demande à qui je dois m'adresser pour savoir où chercher pour obtenir cette assistance.

Je continue à insister pour **demandeur un interlocuteur de l'Etat** (responsable de mon Supplice, et seul capable d'y mettre fin, quand il aura enfin compris, ce qui est impossible sans dialogue), à moins que l'on m'explique comment faire autrement.

Il semblerait que le MEAE et le SEPMPH aient pris la décision d'ignorer activement mes appels au secours, pour le moins.

La seule chose que le Consulat a pu faire, c'est me dire que le MEAE ne leur répond pas, et que mon interlocuteur serait (d'après eux) Mme Martinon du SEPMPH. Laquelle n'a jamais bien voulu répondre à mes emails.

Et maintenant le Consulat refuse le contact. Je fais comment ??

Sans assistance, sans interlocuteur, comme ça, depuis des années, même au mépris d'une grève de la faim pour sortir de cet enfer ?

A ce niveau-là pour moi ce n'est plus du Mutisme, ni même du Mépris, mais plutôt de l'Archarnement Administratif.

J'ai droit à des réponses de l'Etat français.

On ne peut pas torturer les gens discrètement indéfiniment.

Si mes emails ne sont pas adaptés, il faut me fournir l'assistance prévue par l'article L.246-1 du CASF.

Je vous prie d'agréer mes salutations respectueuses et chaque jour plus écoeurées.

--

Eric LUCAS

Autiste à haut potentiel altruiste

Défenseur international des autistes - Expert en autismologie

Fondateur de AutisticAlliance.org, Autistan.org, et WNLDO.org

Rescapé de la psychiatrie française

Supplicié administratif français depuis 1994

Demandeur d'asile au Brésil depuis 2017

EricLucas.org